

4 juillet 2014

**ADOPTION DU SCHEMA REGIONAL DE COHERENCE ECOLOGIQUE :
Un grand pas pour la biodiversité dans notre région !**

Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique – Trame Verte et Bleue (SRCE-TVb), porté par le Vice-président Emmanuel Cau, en charge de l'Aménagement du territoire, de l'Environnement et du Plan Climat, **a enfin été adopté par l'Assemblée régionale le 4 juillet 2014**. Le groupe des élus EELV applaudit l'adoption de ce schéma : **c'est une grande avancée** pour la défense de la biodiversité et pour les habitants de notre région qui souffrent plus que les autres d'un manque de nature avec seulement 13% d'espaces naturels.

1/ Adoption du SRCE-TVb après un report et deux jours de débat !

Reporté d'un mois, le débat sur le Schéma au sein de l'assemblée régionale a été souvent partisan et a peu porté sur le fond (la cohérence écologique), notamment sous la pression de la Fédération Régionale des Chasseurs manifestant son opposition devant le siège du Conseil régional.

Malgré **trois années d'une large co-construction (concertation, consultation et enquête publique) avec l'ensemble des partenaires**, y compris les représentants de la ruralité, dont les chasseurs, pêcheurs et agriculteurs, la Fédération régionale des chasseurs ainsi que la Coordination rurale ont tenté de remettre en cause ce schéma. Cherchant à repousser l'adoption du texte par l'assemblée régionale, ils ont proposés des amendements dont le Front National et le Front de gauche se sont fait les porte-paroles au sein de l'hémicycle.

Après l'étude de ces amendements, ce sont finalement 5 amendements proposés par l'exécutif pour prendre en compte les attentes de tous sans remettre en cause l'essence même du schéma issu de la consultation citoyenne qui ont été adoptés.

Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique – Trame Verte et Bleue, texte fondateur pour défendre la biodiversité en région, a ainsi été **adopté par une majorité de 60 voix** (PS sans le MRC, EELV, Gauche sociale et écologiste et un vote Front de gauche, communiste et unitaire) **contre 52 voix** (Front de gauche, communiste et unitaire moins un votant, MRC, Opposition régionale moins un votant et FN).

2/ Une avancée pour la biodiversité en région, mais aussi et surtout pour ses habitants !

Le Conseil régional Nord-Pas de Calais, pour **rattraper des décennies de développement non durable**, a initié la notion de trame verte et bleue dès les années 90, sous la présidence écologiste de Marie-Christine Blandin.

Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique - Trame Verte et Bleu vise ainsi à restaurer le réseau des continuités écologiques terrestres et aquatiques pour préserver les services rendus par la biodiversité (épuration de l'air et de l'eau, rétention et fertilité des sols, prévention des inondations, pollinisation, stockage de carbone, fourniture de matériaux et d'énergie, santé...) et enrayer sa perte.

Ce Schéma est une chance pour notre Région ! C'est enfin l'occasion d'inverser l'érosion de la biodiversité régionale, d'améliorer la qualité de l'air, de vie, la fertilité des sols, prévenir les inondations, améliorer la santé... tout en consolidant nos territoires et notre économie.

C'est un pacte d'alliance et de réconciliation entre l'Homme et la nature.

Contacts Presse :

Emmanuel CAU – Vice-président en charge de l'Aménagement du territoire, de l'Environnement et du Plan Climat

Cyrille PRADAL – Collaborateur d'Emmanuel Cau, VP du Conseil régional NPDC – cyrille.pradal@nordpasdecals.fr – 06 71 44 85 81

Amélie BON – Assistante Communication du groupe EELV au Conseil régional – am.bon@orange.fr / tél. 06 77 67 05 27